

# La lettre du SAGE

## Ellé Isole Laïta

### ÉDITO

L'eau est une richesse pour notre bassin versant. Le travail de la Commission Locale de l'Eau (CLE) composée de 40 membres, doit veiller à l'équilibre entre le bon état écologique des rivières et la vie économique sur le territoire.

Pour écrire les objectifs du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), la concertation entre les acteurs a duré 8 années. Sa mise en application est opérationnelle via le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL).

2015 sera une année particulièrement chargée pour la politique de l'eau. Nous devons nous adapter à de nouvelles règles à l'échelle Loire-Bretagne (projet de SDAGE\*1 2016-2021) et faire des propositions pour une efficacité des actions au niveau des intercommunalités (compétence GEMAPI\*2).

Les 5 groupes de travail ouverts aux citoyens vont cette année poursuivre leurs travaux sur les principaux enjeux de notre territoire (Ressource en eau - Inondations - Milieux aquatiques et zones humides - Qualité - Estuaire). Cependant, il nous faut refaire le point et améliorer le diagnostic et les actions à mener plus de 10 ans après la création du SAGE. Le nouveau cadre de la politique de l'eau en Bretagne viendra alimenter notre réflexion sur un futur



Commission Locale de l'Eau à Querrien, le 6 février 2015

projet de territoire, pour une meilleure gestion équilibrée et intégrée de l'eau.

L'économie liée à la qualité et à la quantité d'eau de notre bassin, doit aussi être un nouvel enjeu ciblé. En parallèle, un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sera présenté cette année.

Soyons solidaires entre l'amont et l'aval. Nos rivières Ellé, Isole, sont exceptionnelles en Bretagne pour leur bon état, préservons cette richesse.

**Daniel LE BRAS**  
Président de la CLE  
du SAGE Ellé-Isole-Laïta  
Président du Syndicat Mixte  
Ellé-Isole-Laïta

\*1 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

\*2 Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



## SOMMAIRE

**2 LE DOSSIER**  
L'élaboration du PAPI,  
où en est-on ?

**3 LE SAGE EIL À LA LOUPE**  
L'évaluation du contrat  
de SAGE Ellé-Isole-Laïta  
2010-2014

**EN IMAGES**  
Ça bouge au sein de la CLE  
Le SMEIL, désormais  
connecté

**4 RETROSPECTIVE 2014  
PERSPECTIVES 2015**

**AGENDA**



## L'élaboration du PAPI, où en est-on ?

Un PAPI, pour « Programme d'Action de Prévention des Inondations », est un outil de contractualisation entre l'État et les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente, à l'échelle du bassin de risque.



La CLE du 18 février 2014 a validé la poursuite des travaux menés par le SMEIL pour l'élaboration d'un « PAPI d'intention » sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta.

Le SMEIL est de ce fait engagé depuis juin 2014, dans l'élaboration du dossier de candidature PAPI, avec comme objectif de le soumettre aux services instructeurs de l'État dès l'été 2015. Ceci permettrait une mise en œuvre des premières actions courant 2016, si ce dossier est retenu et labellisé par les services de l'État.

Un **diagnostic du territoire** vis-à-vis du risque inondation a été réalisé et présenté à la CLE du 06 février 2015. Ce document revient sur les crues de l'hiver 2013/2014, définit plus précisément les enjeux soumis au risque inondation, le coût des dommages subis, et illustre les bénéfices apportés par l'ensemble des travaux réalisés par la Ville de Quimperlé sur la période 2001-2006.

### Les crues de l'hiver 2013/2014 :

- Qualifiées de vingtennales (statistiquement 1 « chance » sur 20 de se produire chaque année)
- Proches des crues historiques de janvier 1995 et janvier 2001 en termes de débits des rivières (mais bien en deçà de la crue record de décembre 2000)
- Des débordements bien moindres sur Quimperlé que lors de ces 2 crues historiques, ce qui démontre l'efficacité des travaux réalisés entre 2001 et 2006 par la Ville
- ≈ 60 bâtiments ennoyés sur Quimperlé (+ 20 caves/garages), soit :
  - 120 logements sinistrés (y compris à l'étage) dont 29 en rez-de-chaussée

- 14 activités économiques
- 5 services publics, dont 1 école
- 40% des bâtiments inondés présentent un rez-de-chaussée vide
- 1 maison effondrée

- Une vingtaine d'interventions des pompiers sur Scaër
- Des industries le long de l'Isole et de l'Ellé touchées mais déplorant des dégâts relativement modestes (période de faible activité et mesures de prévention en place).

Ce diagnostic est disponible sur le site internet du SMEIL : [www.smeil.fr/le-papi](http://www.smeil.fr/le-papi)

Les efforts portent dorénavant sur la définition d'une stratégie locale et d'un plan d'actions et de financement, décliné selon les 7 axes du cahier des charges national ([www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)) :

- **L'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**
- **La surveillance, la prévision des crues et des inondations**
- **L'alerte et la gestion de crise**
- **La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**
- **Les actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**
- **Le ralentissement des écoulements**
- **La gestion des ouvrages de protection hydraulique**

Il apparaît d'ores et déjà que certaines actions pourront être lancées en 2016, dès la labellisation par l'État, notamment pour la réduction de la vulnérabilité ou la sensibilisation. D'autres nécessiteront la réalisation d'études complémentaires, en particulier pour les actions visant une réduction de l'aléa.

## Les conclusions de l'étude de faisabilité pour l'aménagement de ralentisseurs dynamiques de crue

Le SMEIL a mandaté en 2010 le cabinet ARTELIA pour étudier la faisabilité et l'intérêt technico-économique de réaliser, sur l'amont du bassin versant, des ouvrages de ralentissement dynamique de crues. L'objectif visé était de protéger Quimperlé d'événements comparables à ceux de janvier 2001 et décembre 2013 (crues vingtennales).

- **Les ouvrages préconisés :**  
des retenues sèches en travers des cours d'eau, avec un déversoir à 8 m de hauteur maximum
- **L'objectif :** limiter les débits vers l'aval en provoquant un ennoisement volontaire en amont
- **2 sites de stockage temporaire retenus :** sur la partie aval de l'Inam (2,9 millions de m<sup>3</sup>) et sur l'Isole à Pont Croac'h (2,2 millions de m<sup>3</sup>)
- **Des gains relativement modestes :** abaissement des hauteurs d'eau d'environ 25cm sur les quais de Quimperlé, pour un ennoisement actuel d'environ 1,5m (crue type décembre 2013)
- **Analyse Coût Bénéfice :** comparaison des gains en termes de dommages évités et des coûts des ouvrages, elle est nettement négative.

La synthèse de l'étude est disponible sur le site internet du SMEIL : [www.smeil.fr/actions-du-smeil/2-inondations/ralentissement-dynamique-des-crues](http://www.smeil.fr/actions-du-smeil/2-inondations/ralentissement-dynamique-des-crues)

## Le SMEIL s'agrandit



Pierre TIMMERMAN, chargé de mission « Prévention des inondations »

## L'exposition itinérante sur les inondations

Du 10 mars au 4 avril à Langonnet et du 8 au 29 avril à S<sup>t</sup> Thurien

# LE SAGE EIL À LA LOUPE

## L'évaluation du contrat de SAGE Ellé-Isole-Laïta 2010-2014

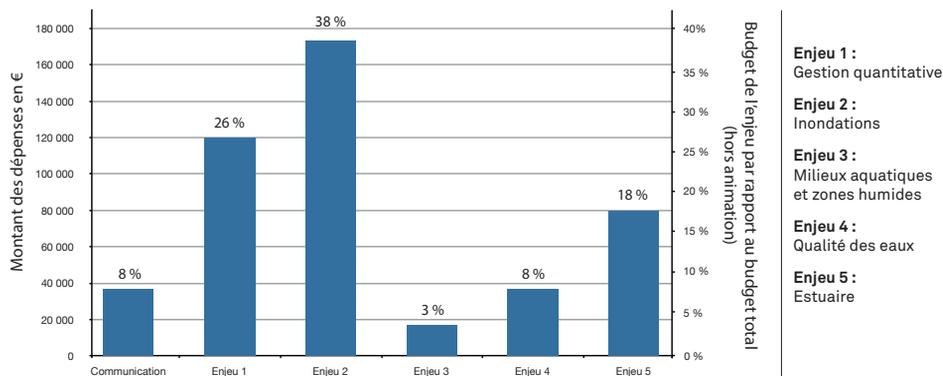
À la demande des financeurs et après 5 ans de mise en œuvre du SAGE (2010-2014), le SMEIL a réalisé une première évaluation de son contrat : il en était la cheville ouvrière (collecte et exploitation des données, entretiens, rédaction des rapports...), accompagné pour la méthodologie et l'animation d'un prestataire (Planète publique) et appuyé par un comité de pilotage, qui a défini et validé les orientations.



## EN CHIFFRES

- 68 prescriptions inscrites au SAGE
- 1,1 millions d'euros engagés pour les actions du SMEIL
- 78 réunions liées au SAGE
- Un taux de participation moyen de 52% des membres de la CLE (59% pour les élus)
- 15 études menées
- 60 actions de communication et de sensibilisation

### Répartition des dépenses réalisées (entre 2010 et 2014) hors animation (Dépenses relatives à l'animation = 618 600 €)



En 2014, 2 contrats sur le territoire étaient concernés. Pour une dynamique cohérente, les réunions d'évaluation entre contrat territorial Milieux aquatiques Ellé29-Isole-Dourdu (porté par la COCOPAQ) et contrat de SAGE Ellé-Isole-Laïta (porté par le SMEIL) se sont déroulées en même temps ou en étroite collaboration.

### L'évaluation a reposé sur 3 principales démarches :

- Production d'un bilan technique et financier des années 2010-2014
- Atelier avec les acteurs économiques du territoire
- Entretiens avec des acteurs représentatifs du bassin à la CLE

### Les principales recommandations s'articulent autour des 3 axes suivants :

- Un SAGE faisant référence sur son territoire

- Une légitimité politique et juridique de la CLE
- Une mise en œuvre des préconisations et une cohérence des programmes d'actions

Ces pistes guideront la réflexion de la CLE, du SMEIL et des Maîtres d'ouvrage, pour proposer des actions s'inscrivant par ailleurs dans un nouveau cadre opérationnel et financier, à savoir le Plan Breton pour l'Eau et le Projet de « Territoire Eau ».

Les enjeux dans les prochaines années seront entre autre, la mise en place de la compétence GEMAPI\*1, la révision du SAGE et la mise en œuvre du PAPI\*2.

Le rapport complet est disponible sur le site internet du SMEIL : [www.smeil.fr/le-sage/4-les-documents-du-sage](http://www.smeil.fr/le-sage/4-les-documents-du-sage)

\*1 Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations  
\*2 Programme d'Actions de Prévention des Inondations

## EN IMAGES

### Ça bouge au sein de la CLE



Daniel LE BRAS, élu au siège de président de la CLE du SAGE (à gauche) Marie-Josée CARLAC, Jean-Yves LE GOFF et Ange LE LAN, élus aux sièges de vice-présidents de la CLE du SAGE Ellé-Isole-Laïta. (de gauche à droite)

### Le SMEIL, désormais connecté



Le SMEIL, le SAGE Ellé-Isole-Laïta et le PAPI ont désormais leur site internet : [www.smeil.fr](http://www.smeil.fr)

Vous y retrouverez des actus, de la documentation mais aussi des informations sur les missions et le fonctionnement du Syndicat, sur les actions portées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE...

## Janvier

- Présentation des travaux sur les Débits Minimums Biologiques au CGLE\*1

## Février

- Inauguration de l'exposition itinérante sur les inondations  
- Validation de l'étude « Ralentissement Dynamique de Crues » par la CLE

## Mars

- Bilan du CTMA Ellé-Isole-Dourdu, après 5 années d'opérations  
- Rencontre agricole sur le désherbage mécanique à Mellac

## Avril

- « Ma ville est belle sans pesticides » au Fauoët  
- Avis de la CLE sur le projet de canalisation de GRT Gaz

## Mai

## Juin

## Juillet

- Destruction du barrage du Moulin de Lopriac à Langonnet

## Août

## Septembre

- Synthèse des diagnostics « Economie d'eau » des communes  
- Restitution du pré-diagnostic des sources de contaminations bactériologiques de la Laïta

## Octobre

- CLE extraordinaire sur le projet d'Ardo à Gourin

## Novembre

- Synthèse des inventaires de zones humides et réflexion sur une démarche de gestion  
- Avis du SMEIL sur le projet de la conserverie morbihannaise à Lanvénegen  
- Conclusion de l'évaluation du contrat de SAGE

## Décembre

- Projet de reconstruction du bocage sur la partie aval du bassin versant  
- Installation de la nouvelle CLE du SAGE EIL  
- Diffusion du tableau de bord 2013-2014  
- Lancement du site internet du SMEIL

Fauche et abattage de saules dans les Guerns

Analyse des crues de l'hiver 2013-2014 et amélioration des connaissances

Premiers travaux de confortement des berges de l'Isle sur Quimperlé

Rédaction du diagnostic PAPI



« Ma ville est belle sans pesticides » au Fauoët



Inauguration de l'expo sur les inondations à Quimperlé



Démonstration de désherbage mécanique à Mellac



Arasement du barrage du Moulin de Lopriac



Travaux de fauche dans les Guerns à Quimperlé



Mise à sec de l'Isle pour confortement des berges

## GESTION QUANTITATIVE

- Valorisation des retours d'expériences communales sur les économies d'eau et mise en place d'un suivi des consommations

## INONDATIONS

- Définition de la stratégie et du plan d'actions du PAPI\*2

## MILIEUX AQUATIQUES & ZONES HUMIDES

- Lancement d'une étude préalable à un programme de gestion et de travaux en zone humide

## QUALITE DES EAUX

- Bilan des 4 années du réseau de suivi « Pesticides »
- Rencontre agricole sur le désherbage mécanique à Plouray

## ESTUAIRE

- Diagnostic bactériologique de 15 exploitations agricoles
- Finalisation du diagnostic bactériologique de la Laïta et bilan des 4 années du réseau de suivi

## DIVERS

- Elaboration du projet de territoire EIL
- Réflexion sur la prise de compétence GEMAPI\*3
- Avis sur les projets de SDAGE\*4, PGRI\*5 et PAMM\*6
- Travaux sur l'Eau et l'Economie

\*1 Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

\*2 Programme d'Actions de Prévention des Inondations

\*3 Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

\*4 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

\*5 Plan de Gestion des Risques d'Inondation

\*6 Plan d'Actions pour le Milieu Marin

## AGENDA

10<sup>ème</sup> semaine pour les alternatives aux pesticides : 20 au 30 mars 2015  
[www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr)

Opération « Bienvenue dans mon jardin » : 13 et 14 juin 2015  
[www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org)

L'eau vous consulte, donnez votre avis du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 sur :  
[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication : Daniel LE BRAS  
Responsable de la rédaction : SMEIL  
Conception et réalisation : 56 Degrés  
Illustrations : SMEIL, Télégramme, C. LE CLEVE-FDPPMA 56  
J-C. PELLANT, ERB, B. THOMAS  
Impression en 1400 exemplaires sur papier recyclé

## CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta  
3, rue Eric Tabarly - Kervidanou 4 - CS 20245  
29 394 Quimperlé cedex  
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49  
[cle.sage.laita@ville-quimperle.fr](mailto:cle.sage.laita@ville-quimperle.fr)  
Toutes les infos du SAGE EIL :  
[www.smeil.fr](http://www.smeil.fr)